



Chancellerie d'Etat

Château cantonal

1014 Lausanne

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2011

du Département des Finances et des Relations Extérieures

**Le rapport se présente par service
selon les rubriques**

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

Une année de vigilance et de réactivité pour le DFIRE, dans un environnement économique contrasté.

Finances et investissements

Fin août 2011, l'agence Standard & Poor's confirmait non seulement la note « AA+ » du canton, mais relevait sa tendance, désormais considérée comme « positive » au lieu de « stable ». Pour S & P : « La gouvernance et la gestion financière du Canton ont un impact très positif sur la note » qui frôle désormais le « AAA » objet de tant de débats dans nombre de grands Etats.

C'est également à l'été que le canton de Vaud a été enfin fixé sur le montant de sa participation à la péréquation financière fédérale pour 2012. L'aplanissement de fortes divergences avec la Confédération a libéré un montant de 500 millions de francs. Celui-ci a été immédiatement réaffecté au préfinancement d'investissements importants dans les projets d'agglomération, les transports ferroviaires et routiers, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Dans un environnement économique international assombri, alors que le Franc suisse se renforçait jusqu'à arriver temporairement pratiquement à parité avec l'Euro (avant l'intervention de la Banque Nationale fixant un plancher de change à 1,20 franc), le Conseil d'Etat engageait ainsi une nécessaire action anticyclique.

Positif comme tous ceux de la législature 2007-2012, le projet de budget 2012 a vu le Conseil d'Etat utiliser sa marge de manœuvre pour proposer une réduction d'un point du coefficient cantonal d'impôt. Les entreprises vaudoises vont également bénéficier d'une nouvelle réduction de moitié de l'impôt sur le capital, qui passera de 0,6 à 0,3 pour mille. Aux charges, l'augmentation des dépenses de l'Etat est contenue à 2,9%. Elle atteint 4,7% avec la mise en œuvre de l'APG pour chômeurs, le nouveau financement hospitalier et la 4^{ème} révision de la LACI. Avec des dépenses brutes d'investissement de 332 mios, des nouveaux prêts pour 62 mios et des garanties pour 306 mios, l'effort global d'investissement atteindra 700 mios en 2012.

Rayonnement cantonal

En 2011, le Canton de Vaud a intensifié les démarches entreprises pour défendre ses intérêts et favoriser son rayonnement. Cela dans des domaines aussi variés que le développement des infrastructures ferroviaires et autoroutières, le programme de soutien à la recherche, les mesures d'économies de la Confédération, la réforme du financement et la surveillance des institutions de prévoyance, la loi sur les marques et indications de provenance, les réserves des assurances maladie ou encore la surveillance électronique des auteurs de violence domestique. Ces actions ont été menées avec l'écoute et le soutien de la députation vaudoise et souvent en étroite collaboration avec d'autres cantons.

L'année 2011 a vu se développer les collaborations bilatérales et multilatérales. De nombreux accords intercantonaux ont été ainsi conclus avec les cantons voisins et les collectivités frontalières. Parmi les événements marquants figure la signature de l'accord entre Vaud et Genève portant sur la création de la « Métropole lémanique ». Cet accord engage les deux cantons à conjuguer leurs forces pour défendre des projets à l'échelle métropolitaine et renforcer le poids de la région à l'échelle nationale. Conscients de partager une communauté de destin, les cantons de Vaud et de Genève ont développé de nombreuses collaborations ces dernières années.

Par ailleurs, le Canton de Vaud demeure fortement impliqué dans les instances intercantionales et transfrontalières, comme en témoignent plusieurs présidences de conférences, notamment de la Conférence des gouvernements cantonaux, de la Conférence des directrices et directeurs de la santé et de celle des transports publics.

Informatique financière

Au sein de l'Administration cantonale, le remplacement planifié du logiciel de comptabilité Procofiév par le nouveau système d'information financier (SIF - SAP) a démarré en mars 2011. Cette vaste opération mobilise l'ensemble des acteurs de la fonction financière et comptable de l'Etat, soit quelque 800 personnes, sous la houlette du Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI) et de la Direction des systèmes d'information (DSI). Les travaux de conception se sont déroulés jusqu'en décembre afin de transposer les processus financiers de l'administration dans la nouvelle plate-forme. L'année 2012 est consacrée aux tests menés dans les services ainsi qu'à la formation des futurs utilisateurs. La mise en production proprement dite devrait intervenir au début 2013.

L'Etat mène conjointement un autre projet d'envergure en matière informatique et financière : le système de contrôle interne (SCI), dont le déploiement l'an dernier au travers de cinq nouvelles entités pilotes porte progressivement ses fruits. Le Service du personnel (SPEV) de son côté, qui avait initié l'année précédente cette démarche d'optimisation et de sécurisation des activités financières, a obtenu en 2011 la certification de son dispositif, tout comme le Secrétariat général du DSE.

Groupes de prestations
702.1 Etat-major

702.1 Etat-major

Appui au Chef de département et aux services dans la gestion des affaires départementales, dans les activités de membre du CE ou toute autre activité de nature politique.

Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers pour le Chef de département.
- Appui au Chef de département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Lien départemental avec le Grand Conseil.
- Lien départemental avec la Cour des comptes.
- Lien départemental avec l'Ordre Judiciaire Vaudois (organisation des séances entre le CDFIRE, le CDINT et le TC et tenue des procès-verbaux).
- Appui au Président du Conseil d'Etat dans son rôle de représentation.
- Analyses économiques.
- Analyses politiques.
- Conception et réalisation de la politique de communication du département et de la Présidence.
- Appui en gestion RH et en matière de politique de personnel.
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD + réponses et rapports aux interventions parlementaires.
- Appui juridique.
- Suivi des rapports du CCF et de l'UCA.
- Lien avec les commissions permanentes du Grand Conseil.
- CPEV – suivi des activités et des séances du Conseil d'administration, reporting financier, coordination avec les représentants de l'Etat de Vaud au Conseil d'administration, avec la DG de Retraites Populaires.
- Saline de Bex (SdB) – lien avec les représentants de l'Etat au Conseil d'administration et avec les signataires de la convention d'actionnaires.
- Participation aux séances du COPIL Infisc (ACI).
- Participation au Copil SAP/SIF.
- Présidence du Copil Migration du RF (Capitastra).
- Secrétariat, agenda, déplacements.
- Comptes et budget du service.
- Support informatique, logistique et économat.
- Coordination avec le Registre Foncier et l'Office des affaires extérieures.
- Réponses à diverses consultations cantonales et fédérales.
- Application des lois subventions et participations.
- Membre de la Commission de péréquation entre le Canton et les communes.
- Secrétariat de l'Organe de prospective et gestion des séances.
- Appui général à la Conférence des directeurs des cantons.
- Rédactions diverses pour le Chef du Département.
- Suivi et appui au CDFIRE dans le cadre des débats parlementaires relatifs à la CdC.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DFIRE.
- Autres services cantonaux.
- Divers organismes para-étatiques (CdF, RP).

Groupes de prestations
702.2 Ressources humaines - URH DFIRE

702.2 Ressources humaines

Gestion des Ressources humaines du département - fonction transversale.

Descriptif

- Appui et conseil aux services en matière de respect des normes légales, suivi administratif, recrutement, formation, mobilité, gestion du temps de travail et de l'absentéisme, développement des compétences cadres, entretiens d'appréciation, relations de travail et démarches de réorganisation.
- Gestion et suivi des effectifs du département.
- Coordination de l'ensemble des prestations RH délivrées par le SPEV.
- Développement de la fonction RH départementale.
- Appui et coordination des correspondants RH.
- Appui RH aux magistrats et aux collaborateurs de la Cour des comptes.
- Fonction de responsable des apprenti(e)s du Département.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

1. Chef du département.
2. Chefs de service, cadres, collaborateurs, apprentis et stagiaires du DFIRE.
3. Candidats et partenaires externes.
4. CEP.

Groupes de prestations
702.3 Activités spécifiques

702.3 Activités spécifiques

Activités spécifiques.

Descriptif

- Liquidation des successions dévolues à l'Etat.
- Gestion du droit à la pension des anciens CE et Juges cantonaux.
- Participations
 - Mise en oeuvre de la réglementation. Informations juridiques et conseils aux services de l'ACV concernés. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat. Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
 - Présentation de la réglementation vaudoise dans le cadre du MPA de l'IDHEAP.
 - Suivi des participations financières et personnelles rattachées au DFIRE et contrôle du respect de la réglementation en la matière.
- Subventions
 - Mise en oeuvre de la réglementation. Appui juridique aux services de l'ACV concernés. Etablissement de l'inventaire annuel. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat.
 - Mise en oeuvre de recommandations générales et transversales du CCF.
 - Actualisation et stabilisation de l'inventaire annuel des subventions.
 - Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
- Fondation des Mines de Sel de Bex (FMSB) - lien avec le Conseil d'administration de la Saline de Bex (SdB).
- Suivi du projet "Nouveau musée cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal et culturel".
- Représentation du CCF dans la Commission de construction "César-Roux 37".

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Administration cantonale vaudoise.
- Etablissements de droit public.
- Communes.
- Particuliers.
- Population.
- Entreprises.
- Anc. CE/juges cantonaux.

Mutations dans le personnel

Janvier : Arrivée de M. Yvan Viquerat, huissier du DFIRE

Février : Départ de Mme Sylvie Freymond, secrétaire à l'Office des affaires extérieures (OAE)

Mars : Arrivée de M. Dan Spahr, chargé de missions à l'OAE

Août : Mme Mariapia, apprentie employée de commerce, commence sa deuxième année d'apprentissage à l'OAE

Août : Mme Lucille Froideveaux rejoint le Secrétariat général comme apprentie employée de commerce de 1ère année.

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
187	Mise à disposition d'un outil pour l'inventaire des subventions	Réalisé.	

Rapport annuel de gestion 2011
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Secrétariat général (SG-DFIRE)

Sources d'informations complémentaires

Sources d'information complémentaires

Sur le site Internet de l'Etat de Vaud : www.vd.ch.

Groupes de prestations
302.7 Relations extérieures

302.7 Relations extérieures

Pour le compte du Conseil d'Etat et en concertation avec les départements de l'ACV, assurer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et le développement de la politique extérieure du Canton de Vaud aux niveaux intercantonal, fédéral, transfrontalier, européen et international.

Descriptif

- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans la définition et la conduite de la politique extérieure du Canton de Vaud.
- Assurer la coordination des activités gouvernementales et départementales en matière d'affaires extérieures.
- Assurer le suivi et le développement des relations avec la Confédération et défendre les intérêts du Canton de Vaud à Berne.
- Assurer le suivi et le développement des relations et collaborations intercantionales, tant bilatérales que multilatérales, et participer à la promotion du fédéralisme coopératif.
- Assurer le suivi et le développement des relations Suisse-UE et des collaborations transfrontalières (notamment, gestion du programme Interreg France-Suisse).
- Assurer le suivi et le développement de la politique vaudoise à l'égard des organisations internationales (notamment en matière d'accueil d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'Etat, Départements/Services de l'ACV, Groupe de coordination des affaires intercantionales,
- Grand Conseil : Commission thématique en charge des affaires extérieures,
- Autorités et administration fédérales, Députation VD aux Chambres fédérales(Conférence des Affaires fédérales), membres d'autres Députations cantonales
- CdC, CGSO, Fondation ch, Conférences des directeurs spécialisées, autres lobbyistes, réseau administratif des cantons de CH occidentale,
- Autorités et administrations des régions/départements français limitrophes, Conseil du Léman, Conférence TransJurassienne, CRFG, ARE,
- ONU, OI, ONG, CAGI, FIPOI, DFAE, Canton de Genève.
- médias.

Rapport annuel de gestion 2011
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Office des affaires extérieures (OAE)
Sources d'informations complémentaires

Groupes de prestations
301.1 Chancellerie

301.1 Chancellerie

Etat-major gouvernemental.

Descriptif

Préparation et suivi de l'activité du gouvernement.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Membres du Conseil d'Etat et services.

Groupes de prestations
301.2 Information et communication

301.2 Information et communication

Appui aux autorités cantonales (gouvernement et parlement) dans le domaine de la communication et de l'information; coordination.

Descriptif

- Gestion d'un bureau (BIC) et d'une cellule WEB
- Productions régulières: site internet officiel de l'Etat, site intranet de l'Etat, publications imprimées officielles
- Activités de conseil et d'organisation concernant la communication de l'Etat
- Réalisation de mandats de production ponctuels pour le compte du Conseil d'Etat et des départements

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Autorités (gouvernement et parlement), départements, médias.

Événements marquants, évolutions significatives

Décès d'un membre du Conseil d'Etat

Le 6 septembre 2011, Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud est décédé des suites d'un problème cardiovasculaire. Face à cet événement grave et inhabituel la chancellerie d'Etat a mis en oeuvre un certain nombre de mesures d'organisation destinées à assurer le fonctionnement normal des autorités.

Bilan du programme de législature 2007-2012

La chancellerie d'Etat a préparé le Bilan du Programme de législature 2007-2012, détaillant de manière complète le suivi des 28 mesures composant ce bilan. Celui-ci a fait l'objet d'une communication publique coordonnée avec la présentation des travaux de l'organe de prospective, dont le chancelier est membre

Activités du Conseil d'Etat

En 2011, le Conseil d'Etat a tenu 40 séances et rendu 1429 décisions.

Activités du Bureau d'information et de communication

Le BIC a diffusé 405 communiqués et organisé 94 conférences de presse. Depuis 2007 et jusqu'à fin 2011, 1941 communiqués ont été diffusés et 465 conférences de presse organisées.

Fonction d'audit de la sécurité du système d'information et des télécommunications

Au premier semestre 2011, le Conseil d'Etat a décidé la reprise par le Contrôle cantonal des finances de la fonction d'audit de la sécurité informatique. La chancellerie d'Etat a mis en oeuvre cette décision conjointement avec le CCF de manière à ce qu'elle puisse déployer ses effets au 1er janvier 2012, après transfert des ressources jusque là à disposition de l'ex-ASSIT.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

Réalisation du bilan du programme de législature

Voir ci-dessus.

Projet de schéma directeur du système d'information du BIC

Ce projet, terminé à l'interne, sera soumis au Conseil d'Etat au deuxième trimestre 2012.

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
178	Diffusion privilégiée de la Gazette par voie électronique	Décidé	Mise en oeuvre en 2012
179	Simplification des flux d'informations liés à la FAO	En examen	
180	Réduction du nombre d'impression des réponses du CE, des EMPD/EMPL	Décidé	Mise en oeuvre dès 2012
181	Simplification du contrôle formel des communiqués de presse	Décidé	Mise en oeuvre en 2012
182	Extension du périmètre de dispense d'une rédaction d'une PCE à l'ensemble des objets de portée mineure	Décidé	Mise en oeuvre pour les objets pouvant être dispensés. Pour le surplus, application d'une formule simplifiée pour les décisions dites des bordereaux départementaux
183	Harmonisation des lignes graphiques et rédactionnelles des publications de l'Etat	Décidé	Mise en oeuvre pour l'essentiel en 2011
184	Refonte du site internet de l'Etat pour faciliter l'accès à l'information, dans le cadre de la mise en oeuvre de la cyberadministration	En examen	En lien direct avec l'ouverture du guichet électronique (2012)
185	Amélioration de l'accès aux informations générales (bonnes pratiques, directives...) sur le site Intranet de l'Etat	En cours	
186	Mise à disposition des services d'une prestation de conseils dans les SG et à la chancellerie pour la présentation d'un projet de loi	En examen	

Rapport annuel de gestion 2011
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Chancellerie d'État (CHANC)

Sources d'informations complémentaires

Site officiel du Canton de Vaud

Programme de législature 2007-2012
<http://www.vd.ch/index.php?id=17987>

Groupes de prestations

53.2 Harcèlement psychologique et sexuel

53.2 Harcèlement psychologique et sexuel

L'Etat de Vaud garantit la protection de la personnalité des collaborateurs et collaboratrices dans le cadre de leur activité professionnelle. Le groupe Impact a pour mission de gérer toute forme de difficulté relationnelle importante, en particulier le harcèlement.

Rapport annuel de gestion 2011
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Groupe Impact
Événements marquants, évolutions significatives

L'augmentation significative du nombre d'entretiens est due en grande partie à la comptabilisation des séances liées aux médiations ainsi qu'à leur préparation, que notre base de données n'enregistrait pas jusqu'alors, ce qui n'est apparu qu'en cours d'année.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre total entretiens	261	278	359	304	295	302	463	464	401	590
Nouveaux cas	54	80	81	83	92	93	107	128	117	129
Médiations	7	19	25	23	32	32	35	33	28	32
Investigations	6	8	3	9	7	9	8	9	7	7
Coachings	4	3	0	3						
Interventions d'équipe	13	13	10	8						
Mandats externes							5	7	5	4

Groupes de prestations
702.5 Office du registre foncier

702.5 Office du registre foncier

Gestion du registre foncier.

Descriptif

9 Offices décentralisés et un bureau détaché du registre foncier dirigés par un conservateur :

- Garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité foncière (réquisitions, expropriations, remaniements parcellaires, mise à jour de l'état descriptif ensuite de mensuration numérique et numérisation).
- Estimation fiscale des immeubles.

Inspectorat du registre foncier :

- Surveillance de la gestion des conservateurs (recours, information, coordination) et soutien informatique "métier".
- Instruction des dossiers d'expropriation pour le Chef du département et contrôle des dossiers de mutation ensuite d'expropriation.
- Secrétariat de la Commission foncière section II (autorisation de vente d'immeubles à des étrangers)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Public.
- Notaires, ingénieurs géomètres.
- Communes et services de l'Etat.
- Professionnels de l'immobilier (Banques, gérances, fiduciaires principalement).

Événements marquants, évolutions significatives

Les 9 offices décentralisés et le bureau détaché de Château d'Oex, dirigés par un conservateur, ont enregistré 55'141 réquisitions en 2011 (2007 : 51'500, 2008 : 49'761, 2009 : 50'611, 2010 : 53'436). Ils assurent la garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité du registre foncier.

Les cantons peuvent percevoir des émoluments pour les inscriptions au registre foncier (art 954 CC). En plus des émoluments, les registres fonciers perçoivent des droits de timbre gradués (sur les titres hypothécaires, les timbres de dimension ont été supprimés le 1 janvier 2007), pour le compte du Service d'analyse et de gestion financières.

L'Inspectorat du registre foncier assure le secrétariat administratif de la Commission foncière, section II. Cette commission applique la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Elle a traité 266 dossiers. 199 concernaient des logements de vacances, 36 des résidences principales, 14 des établissements stables et 17 divers. Les logements de vacances sont soumis à un contingent fédéral et 99 acquisitions ont pu être autorisées.

De plus, le Chef du département a statué sur 10 recours contre des décisions de conservateur. Il a également autorisé 43 expropriations dont 11 au Services des routes, 2 au Service des eaux, sols et assainissement, 30 aux communes; en 2010, il n'y a pas d'expropriation qui relève directement de l'autorité fédérale (Routes nationales ou CFF).

Les données du registre foncier peuvent être consultées via Internet, gratuitement par les services de l'Etat et avec un abonnement pour certains utilisateurs (notaires, géomètres, communes, banques)

[Répartition des interrogations des immeubles via Internet pour l'année 2011.](#)

L'année 2011 confirme le ralentissement des ventes de logements de vacances aux étrangers. Par contre l'activité générale du registre foncier a nettement augmenté, la "pierre" servant toujours de valeur refuge. De plus, l'immigration de personnes étrangères qualifiées joue un rôle certain sur l'arc lémanique.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

Organisation territoriale des registres fonciers

Dans le cadre de l'application de la décision du 29 août 2007 du Conseil d'Etat et des réformes judiciaire et policière, le registre foncier d'Aigle a déménagé en mars 2011 à Vevey.

Avancement de la saisie informatique

Les exercices de servitude, les plans de servitude ainsi que les plans de propriété par étage sont en cours de saisie dans l'ensemble des registres fonciers.

Grâce au personnel auxiliaire mis à disposition pour l'accélération de la saisie informatique, tous les immeubles sont entièrement saisis (tous les droits et charges les concernant).

Actuellement, toutes les réquisitions sont systématiquement saisies, ce qui permet la mise à disposition de plus de 50'000 inscriptions par année aux usagers du registre foncier. Enfin, le personnel supplémentaire continue la saisie des exercices, des servitudes et des PPE antérieures, afin de pouvoir disposer dans quelques années de la totalité des pièces justificatives.

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
199	Traitement des transferts immobiliers par réquisitions électroniques	en cours	
200	Simplification de la facturation des travaux des commissions d'estimation fiscale aux communes	en cours	
201	Simplification de la transmission des désignations des transferts immobiliers à l'ACI	réalisé	

Sources d'informations complémentaires

Site Internet du registre foncier (www.rf.vd.ch)

Site Internet de la Société suisse des conservateurs du registre foncier (www.registre-foncier.ch)

Groupes de prestations
703.0 Automatisation des processus de travail

703.0 Automatisation des processus de travail

Descriptif

- Assujettissement automatisé à partir des mutations transmises électroniquement par les communes.
- Saisie des déclarations d'impôt.
- Traitement des certificats de salaire des employeurs (conformément à l'article 179, alinéa 1, lettre d, LI - [voir directive](#))
- Taxation assistée par ordinateur des Personnes Physiques.
- Perception et taxation des personnes morales.
- Impôt source.
- Communications intercantionales ([CH-Meldewesen](#))
- Centre d'appels téléphoniques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables (et leurs mandataires).
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- CAVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

Groupes de prestations
703.1 Tenue du Registre fiscal

703.1 Tenue du Registre fiscal

Tenue du Registre fiscal (Base de données regroupant l'ensemble des informations liées à l'identité du contribuable et de ses relations avec les bases de données du RF et du RC, voir d'autres fournisseurs d'informations).

Descriptif

- Gestion (tenue à jour et contrôle) automatique du registre fiscal (individus, personnes morales, immeubles).
- Gestion de l'assujettissement.

Registre cantonal des personnes - RCPers

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LHR, ouverture réglementée du registre des individus aux autres services étatiques (RDCC).

- Loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (LHR)
- Loi vaudoise d'application de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes, du 2 février 2010 (LVLHR)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- RC.
- RF.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Administration cantonale vaudoise.
- Services paraétatiques.

Groupes de prestations

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques.

Descriptif

Régulation du versement de l'impôt, voire, dans une phase future et avec l'accord du contribuable, versement de l'impôt directement par l'employeur. Actuellement, l'intégration facultative du paiement de l'impôt fédéral direct aux acomptes de l'impôt cantonal (et communal si la commune a confié cette perception à l'Etat) concerne environ 80'000 contribuables.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Employeurs.

Groupes de prestations

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton).

Création d'une déclaration d'impôt simplifiée destinée à ce type de contribuables (propriétaires d'immeubles privés seulement).

Rappel : En vertu de la loi du 15 décembre 2000 sur la coordination et la simplification des procédures de taxation des impôts directs dans les rapports intercantonaux, la compétence de procéder à la taxation de l'impôt fédéral direct et des impôts directs cantonaux de la même période fiscale doit en principe échoir à un seul canton. La déclaration d'impôt du canton du domicile est également valable pour les autres cantons; ceux-ci sont en droit d'en demander une copie au contribuable, qui la joint à la formule du canton concerné. Lorsqu'il ressort de la déclaration d'impôt d'un contribuable ayant son domicile dans le canton qu'il est aussi assujéti à l'impôt dans un autre canton, l'autorité de taxation porte le contenu de sa déclaration et sa taxation à la connaissance des autorités fiscales de l'autre canton.

[DI HC PP_2010](#)

Descriptif

Taxation appliquée aux contribuables domiciliés dans un autre Canton Suisse mais propriétaires d'un immeuble dans le Canton de Vaud.

L'échange d'informations (répartitions intercantionales) se fait maintenant par transfert de fichiers électroniques (application [CH-Meldewesen](#), via Sedex)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI VD et autres cantons.
- OID.
- Communes.
- Canton.

Groupes de prestations
703.4 Taxation des Personnes Morales

703.4 Taxation des Personnes Morales

Taxation des Personnes Morales.

Descriptif

- Taxation des dossiers et notification (Associations et Fondations y compris).
- Contrôle de la taxation et redressements fiscaux.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- OIPM.
- SCRIS.
- Mandataires.
- AVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

Evénements marquants, évolutions significatives

Rappelons tout d'abord quelle est la mission de l'ACI :

Percevoir les impôts en taxant les contribuables dans le cadre de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine et de la politique dictée par le Conseil d'Etat, pour le compte du Canton, des communes et de la Confédération.

L'activité du service en 2011 a été marquée par le lancement du nouveau plan quinquennal "HORIZON 2015", lequel fait suite à VISION 2010 et s'inscrit pleinement dans le cadre des mesures voulues par le Conseil d'Etat. Tous les collaborateurs du service ont été orientés sur les enjeux de cette vision stratégique à l'occasion d'un après-midi d'information qui a eu lieu à Savigny (le 14 février 2011).

Par ailleurs, il convient de relever que, s'agissant de la taxation ordinaire des personnes physiques, pour la troisième année consécutive, l'objectif de 75% de dossiers taxés au 31 décembre a été atteint (au 31.12.2011 : 78.6 % des contribuables figurant au rôle au 31 décembre 2010; au 31.12.2010 : 79.0% et au 31.12.2009 : 77.34%).

Quelques chiffres permettent d'illustrer l'activité de l'Administration cantonale des impôts en 2011 :

Domiciliés dans le canton (+ 1.4 %)	390'765
Domiciliés hors du canton (+ 10.0 %)	15'871
Domiciliés hors de Suisse (+ 4.3 %)	11'460
Soumis à l'impôt d'après la dépense (+ 2.3 %)	1'397
Contribuables PP figurant au rôle (+ 1.8 %)	419'493
Soumis à l'impôt à la source	117'728
Contribuables PM/APM au rôle (+ 3.8 %)	28'818
Réclamations traitées à l'Administration centrale	1'164
Décisions d'exonérations	246
Décisions d'exonérations temporaires (entreprises nouvelles)	14
Dossiers traités par l'inspection fiscale	350
Demandes satisfaites par le CAT	172'426
Demandes de modifications d'acomptes	35'908

- *Registre/assujettissement : environ 304'000 mutations reçues des contrôles des habitants*

- *Produits des impôts : voir les comptes de l'Etat*

Informatique

Les applications informatiques à disposition du service ont connu plusieurs problèmes qui ont affecté la qualité des prestations dues aux contribuables (délais de paiement et de réclamation raccourcis du fait de retards dans les traitements d'édition et des prestations postales, temps de réponses longs, indisponibilités chroniques des applications).

Les développements de nouveautés voulues par "HORIZON 2015" s'articulent maintenant dans les objectifs de simplification des relations avec le contribuable. Ainsi, le futur VaudTax 2011, qui sera utilisé au tout début de l'année 2012 par les contribuables vaudois, leur permettra de déposer simplement leur déclaration d'impôt par Internet (connexion sécurisée); les autres logiciels agréés, utilisés essentiellement par les mandataires, répondront aux mêmes exigences. Cette mesure - qui s'inscrit également dans la démarche SimpA - constitue une première suisse dans le domaine de la fiscalité avec les modalités qui y sont associées. Cette nouveauté préfigure les futures fonctionnalités qui seront mises à la disposition du contribuable dans le cadre de la cyberadministration. (voir le [communiqué de presse](#) du 27 juin 2011 et le [dossier de présentation](#))

Afin de tirer le meilleur parti de la nouveauté ci-dessus, des outils de contrôles informatiques automatiques ont également été développés, notamment dans le but de maintenir les objectifs quantitatifs de production de taxation, avec une qualité assurée (contrôle automatique avec les certificats de salaire, contrôles de l'état civil, évolution de fortune, propriété immobilière).

Rapprochement avec le contribuable

Si le groupe des 100 s'est réuni le 8 septembre 2011 à l'Ecole hôtelière (avec les interventions des invités : M. le Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann et M. Pierre-Luc Maillefer), le groupe des utilisateurs a également poursuivi ses travaux

Alors que toujours plus nombreux sont les utilisateurs du logiciel d'aide à l'établissement de la déclaration d'impôt VaudTax, le téléchargement de l'application est privilégié aux CD's remis gratuitement à quiconque le demande. En 2011, plus de 80% des déclarations d'impôt déposées par les personnes physiques l'ont été à partir d'un logiciel informatique agréé; la grande majorité utilisant l'application précitée mise à disposition par le canton. Afin de donner un coup de jeune au support de VaudTax, un concours de dessins a été ouvert aux jeunes de 8 à 14 ans domiciliés dans le canton (voir [flyer](#)).

Désireuse de marquer cette volonté d'ouverture au contribuable, un "Brunch aux impôts" a été organisé le samedi 20 août 2011. Axé sur les formations offertes par l'ACI, il a également été l'occasion de remettre les prix du concours de dessins ci-dessus (voir [communiqué de presse](#)).

Pour les mandataires, la solution simplifiée de demandes électroniques de prolongation de délais pour le dépôt des déclarations d'impôt des personnes physiques a été reconduite en 2011. En outre, une importante journée de formation commune, mise sur pied par les institutions faitières OVCF-OREF-FS, s'est déroulée le 24 novembre 2011 à Yverdon-les-Bains ([dossier](#)), animée par l'ACI.

Relations avec les communes

Au début 2011, une dizaine de présentations ont été mises sur pied, dans les régions, à l'attention des collaborateurs des communes (boursiers) et des municipaux intéressés afin de les orienter sur les fonctionnalités qui leur sont offertes, les outils et moyens à utiliser, ainsi que sur les attentes de l'administration cantonale en ce qui concerne la fiscalité (vérification des rôles des contribuables).

La plate-forme de communications informatiques sécurisée a connu une évolution importante; les nouveaux formats de fichiers mis à la disposition des instances communales permettant maintenant d'exploiter aisément les informations communiquées hebdomadairement (voir [dossier](#)).

Relations avec l'AFC (Confédération) et les administrations fiscales des autres cantons

Les résultats statistiques transmis chaque année à l'Administration fédérale des contributions servent notamment à la définition de la capacité économique du canton dans le cadre de la RPT. Ces données concernent :

- les revenus (IFD) des personnes physiques,
- les revenus des étrangers soumis à l'impôt à la source, ainsi que des frontaliers,
- les bénéficiaires (IFD, résultats bruts) des personnes morales,
- les fortunes imposables des personnes physiques, et,
- les répartitions intercantionales de l'impôt fédéral direct.

Le projet de la CSI "CH-Meldewesen" se poursuit et de nouvelles informations (messages) sont transmises par la voie électronique; ces données sont intégrées automatiquement aux dossiers électroniques des contribuables vaudois diminuant de la sorte de manière importante la manipulation des dossiers physiques.

Relations avec les autres tiers

L'Administration cantonale des impôts collabore activement aux travaux concernant le "Revenu Déterminant Unifié" (Copil et groupes de travail). D'autre part, les développements informatiques nécessaires à l'automatisation des contrôles relevant de la propriété immobilière profiteront également au Registre Foncier (mise à jour régulière et automatique des adresses des propriétaires d'immeubles).

Le Registre cantonal des Personnes (RCPers), dont l'ACI est en charge, s'est ouvert aux services de l'ACV. A fin 2011, plus de 2'000 collaborateurs de l'Etat peuvent accéder à cette application; l'EERV, la FEDEC, le SSCM, l'ACI (UNIREG), le RDU et d'autres institutions déjà au bénéfice d'une autorisation ont interfacé leur application informatique - ou bénéficie de fonctionnalités spécifiques d'extractions - avec le RCPers.

Organisation du service

L'année a été marquée par la poursuite de la réorganisation territoriale du service en fonction des nouveaux outils et méthodes de travail. Alors que l'office d'impôt de Moudon a été fermé le 30 septembre 2011, les communes étant affectées aux offices des districts du nouveau découpage territorial; les attributions de l'office d'impôt de Château d'Oex ont été revues (voir [communiqué de presse](#)).

Suite au départ à la retraite de M. Didier Lombardet, préposé aux impôts et directeur régional à Yverdon-les-Bains, Monsieur Aldo Paillard lui succède dès le 1er septembre 2011.

Enfin, la direction administrative du service a vu Monsieur Denis Augsburg, précédemment préposé aux impôts et directeur régional à Lausanne (lui succède M. Fabio De Furia), succéder à M. Eric Horsberger, retraité depuis fin septembre 2011.

Formation

Outre les formations CSI (45 participants, 37 lauréats), divers cours internes ont également dispensés en 2011 dans les domaines de la perception, du contentieux (20 lauréats sur 23), de la comptabilité (23 lauréats sur 28), de l'assujettissement et des généralités fiscales.

LÉGISLATION

Outre les adaptations réglementaires annuelles, la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux a été modifiée le :

- 11 janvier 2011 (impôt sur les gains immobiliers : impenses);
- 11 octobre 2011 (taux de l'impôt sur le capital) et le
- 8 novembre 2011 (dépôt de la déclaration d'impôt et annexes; avec, en sus, un nouveau règlement y afférent).

La loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations a également été modifiée le 11 octobre 2011 (transferts immobiliers aux entreprises de transport et d'infrastructure).

La loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux a été modifiée le 11 janvier 2011 (introduction d'une taxe pour l'équipement communautaire).

INFORMATIQUE

Un effort toujours très soutenu des collaborateurs du service dans ces projets a marqué l'année 2011.

Un chantier particulier a été conduit en raison des conséquences fiscales lourdes (assujettissement, taxation et perception - effets différés dans le temps) des fusions de communes enregistrées au 1er juillet 2011.

Assujettissement à l'impôt

UNIREG enregistre les évolutions nécessaires à la "déclaration d'impôt sans justificatifs joints spontanément" et à la déclaration d'impôt déposée par Internet, à la taxation sans papier et aux contrôles notamment liés à la propriété immobilière.

Harmonisation des registres

Les objectifs assignés pour les recensements trimestriels de l'année 2011 ont tous été atteints (sauf pour une commune au 30 juin 2011).

L'objectif final est presque atteint mais on doit veiller à compléter ce qui doit encore l'être (EGID - identificateur fédéral de bâtiment, EWID - identificateur fédéral de logement, type de ménage) et à maintenir la qualité des données relatives tant à la population, accessibles dans le Registre cantonal des personnes qui sert maintenant d'élément fondamental à la mise en place de la cyberadministration vaudoise, qu'aux immeubles et logements.

(voir "[Canton-Communes](#)", de décembre 2011)

Taxation

L'amélioration des processus de contrôles automatiques a permis de diligenter la taxation des personnes physiques, le nombre de dossiers traités automatiquement ou semi-automatiquement (cybertaxation) a franchi le cap des 123'000 décisions.

Les objectifs assignés à l'ACI ont été atteints pour la troisième année consécutive.

Aucun changement n'est à relever pour les personnes morales

Perception

Le déploiement des fonctionnalités de l'outil SIPF s'est poursuivi tout au long de l'année; il permet maintenant le transfert automatique des informations entre SIPF et l'application THEMIS des offices de poursuites.

Collaboration intercantonale

Dans le cadre de la Conférence suisse des impôts (CSI), l'ACI participe activement aux projets suivants :

- Certificat de salaire : [SWISSDEC](#),
- Informations inter-administrations : [ch-Meldewesen](#),
- Communication de l'estimation des titres ([WVK-CET](#)),
- Etat des titres uniformisé électronique,
- Gestion des offices de poursuites (Themis).

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
188	Dépôt de la déclaration d'impôt par Internet		<p>La mesure est mise en oeuvre pour la première fois avec la déclaration 2011 que les contribuables vaudois doivent remplir et déposer au début 2012</p> <p>(voir communiqué de presse du 27 juin 2011 et conférence de presse du 20 janvier 2012)</p> <p><i>"Sa déclaration d'impôt en 1 clic d'œil"</i></p>

Rapport annuel de gestion 2011
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Administration cantonale des impôts (ACI)
Sources d'informations complémentaires

Site Internet du service : www.vd.ch/impots

Dépliant annuel

Supplément au quotidien 24Heures

Groupes de prestations
704.0 Administration

704.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du budget
- Support logistique
- Support informatique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Départements et services
- Services transversaux
- Commission des finances (COFIN)

Groupes de prestations

704.1 Planification et solutions financières

704.1 Planification et solutions financières

- Planification financière
- Programme de législature
- Rating
- Finances publiques
- Etudes et analyses
- Commissions intercantionales

Descriptif

- Etablir la planification financière de l'Etat de Vaud.
- Transmettre les informations nécessaires à la Chancellerie pour établir le Programme de législature.
- Gérer les activités liées à la surveillance annuelle de la notation du Canton par l'agence Standard & Poor's. Transmettre les données statistiques demandées par le Credit Suisse, l'UBS et la Banque cantonale de Zurich pour établir le rating du Canton.
- Suivre les dossiers fédéraux (RPT, BNS, Allègement des tâches, autres) et consolider les effets financiers pour le Canton. Représenter le SAGEFI dans la cellule RPT.
- Etablir des rapports concernant des sujets ayant trait aux finances publiques.
- Préparer les séances et répondre aux demandes de la Conférence des directeurs cantonaux (FDK) et du Groupe d'études pour les finances cantonales (FkF).
- Proposer des solutions pour des dossiers à forts enjeux financiers
- Conduire le projet "Système de contrôle interne - SCI"

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les divisions du SAGEFI
- Les départements
- Les bailleurs de fonds
- Le public

Groupes de prestations

704.2 Gestion financière opérationnelle

704.2 Gestion financière opérationnelle

Elaborer le calendrier et la conduite du budget de fonctionnement et d'investissement, ainsi que le suivi financier et technique du budget en exploitation.

Descriptif

- Elaborer les directives budgétaires.
- Suivre le processus et les délais du budget en élaboration.
- Elaborer la consolidation du budget des départements.
- Proposer une synthèse du budget au Conseil d'Etat.
- Elaborer des propositions à l'attention du chef du Département des finances et des relations extérieures lors du processus budgétaire.
- Effectuer le suivi budgétaire trimestriel pour le Conseil d'Etat.
- Analyser les propositions des départements soumises au visa du chef du Département des finances et des relations extérieures (crédits supplémentaires, reports de crédit,...).
- Analyser les projets de lois (EMPL), les projets de décrets (EMPD) ainsi que les projet fédéraux (lois, ordonnances, conventions-programmes) du point de vue financier et technique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les départements
- Le public

Groupes de prestations

704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat

704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat

Consolider les comptes des départements et tenir les comptes de l'Etat de Vaud, en émettant des directives financières, en gérant l'outil comptable de référence (Procofiev) et en assurant la gestion administrative des fonds spéciaux d'utilité publique.

Responsable de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures.

Gestion de la dette de l'Etat de Vaud et les activités opérationnelles de financement.

Suivi, analyse et mise en évidence des risques financiers encourus par l'Etat, plus particulièrement dans les dossiers ayant trait aux participations de l'Etat aux personnes morales, aux garanties/cautionnements et prêts octroyés ainsi que des entités à qui l'Etat a confié une mission déléguée.

Descriptif

- Consolidation des comptes de l'Etat de Vaud
- Publication des comptes consolidés de l'Etat de Vaud
- Rédaction du rapport annuel du Conseil d'Etat
- Elaboration de directives financières
- Gestion du plan comptable
- Maintien et développement de la plateforme financière de l'Etat de Vaud (Procofiev)
- Administration financière des fonds d'utilité publique
- Administration de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures (tâche du responsable financier départemental)
- Appui technique et financier sur le plan comptable des départements et des services
- Gestion de la dette
- Renouvellement des emprunts à long terme en fonction des échéances
- Emprunts & placements à court terme en fonction des besoins journaliers
- Inventaire des participations, analyse et gestion du risque financier
- Rapport au Conseil d'Etat sur les participations
- Inventaire des cautions, garanties, prêts, leasing et garantie de déficit
- Mise en place d'un suivi des risques financiers en collaboration avec les départements
- Elaboration de l'annexe des comptes au bilan de l'Etat de Vaud
- Conduite du projet "Système d'information financier - SIF"

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Les départements
- Le public
- Les banques
- Les institutions financières

Evénements marquants, évolutions significatives

Le SAGEFI a œuvré, en collaboration avec les services concernés, à quelques dossiers dont les enjeux financiers et / ou la complexité sont importants, il s'agit de:

- L'élaboration et la mise en œuvre pour la période 2011-2016 pour les institutions qui dépendent du SESAF, du SPJ et du SPAS, à l'instar de ce qui est déjà pratiqué pour les EMS avec le SSP, d'un contrat cadre pour les financements octroyés par la BCV aux dites institutions ;
- Représentation du DFIRE au sein de la Task Force CGN (restructuration organisationnelle et financière de la CGN) ;
- Réception d'une délégation de l'Inspection des finances du Grand-Duché de Luxembourg et échanges d'expériences sur les procédures budgétaires respectives ;
- Introduction dans le cadre de l'élaboration du projet de budget et plan 2012-2015 de fiches d'analyse des projets d'investissements : effets attendus sur le compte de fonctionnement (charges de personnel y c. ETP, bien, services et marchandises, intérêts, amortissements, subventions, recettes) ;
- Analyse des effets RPT depuis le budget 2008 dans le cadre de la motion N. Goritte et L. Wehrli « pour une répartition plus équitable des moyens entre la Confédération, les cantons et les communes » ;
- Représentation du DFIRE au sein des groupes de travail relatifs à la sélection de projets d'investissements en lien avec le programme de préfinancements décidés par le Conseil d'Etat en août 2011 (infrastructures et agglomérations, énergies renouvelables et soutien à l'industrie et à l'innovation).

De plus, différents travaux ont été menés dans le cadre de la résolution des divergences entre l'Etat de Vaud et la Confédération relatives à la détermination du bénéfice des sociétés à statut fiscal spécial dans le potentiel de ressources 2011 du Canton de Vaud. Le bien-fondé de l'interprétation vaudoise a été reconnu par la Confédération ; il en a résulté une correction des données vaudoises servant au calcul de la contribution à la péréquation des ressources de l'année 2012.

Durant l'année 2011, le SAGEFI, avec la participation du SJL, a poursuivi l'organisation de séminaires de formation au CEP consacrés au budget de fonctionnement et au budget d'investissements. Cette année, 30 personnes ont suivi ces séminaires. En trois ans, 190 personnes ont ainsi été formées et sensibilisées sur les points importants qu'il convient de respecter afin de renseigner de manière valable les documents soumis au DFIRE pour visa et, dans une seconde étape, au Conseil d'Etat.

Le nombre de déterminations réalisées par la division GFO se monte à 650 en 2011, contre 749 en 2010. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des pré-déterminations soumises au SAGEFI, qui ne représentent plus qu'une part de 11% des travaux exécutés, contre 16% en 2010 et 21% en 2009. Cela prouve que les formations délivrées portent leurs fruits et que les services utilisent davantage les outils à disposition (grilles de critères, directives, modèles divers) lors de la rédaction de leurs documents.

MCH2

Les travaux initiés en 2010 sur le nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) se sont poursuivis tout au long de l'année 2011. Un manuel « comptes harmonisés MCH2 » Vaud a été rédigé. Il présente les différentes nouveautés et leurs impacts obligatoires ou non sur la gestion financière de l'Etat. Ce rapport a été soumis au CCF dont les remarques ont été prises en considération. Enfin des modifications de la LFin seront nécessaires. Elles feront l'objet d'un projet distinct que le CE devrait adopter avant le printemps 2012, et le GC avant la fin de la législature.

D'une manière générale, la solution SAP a été élaborée sur le nouveau référentiel MCH2 notamment avec un nouveau plan comptable. Les nouvelles rubriques du compte de résultat, du bilan et des investissements devront être assimilées en 2012 par les services de l'ACV.

Fonds hors bilan

S'appuyant sur une définition précise du MCH2, le SAGEFI a procédé à une analyse de l'ensemble des fonds hors bilan et au bilan et il est apparu nécessaire de reclasser certains fonds jusqu'ici hors bilan dans le bilan de l'Etat de Vaud. Au total ce sont 26 fonds qui ont été reclassés au 1^{er} janvier 2012 afin d'anticiper les nouvelles dispositions prévues par le plan de comptes MCH2.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

Projet « Nouveau système d'information financier (SIF – SAP) »

Les ressources internes du SAGEFI en 2011 ont été essentiellement orientées sur les besoins du projet de « nouveau système d'information financier SIF-SAP ».

La période d'hiver 2011 a été consacrée à la phase préparatoire du projet : mise en place du COPIL, de la Direction de projet, identification des participants aux équipes fonctionnelles au sein du SAGEFI et des services de l'ACV et mise en place des équipes techniques. Le lancement officiel du projet a eu lieu en mars 2011. La phase conceptuelle du projet s'est déroulée d'avril à décembre au sein d'ateliers de travail spécifiques et a abouti à la rédaction d'une soixantaine de documents dits de « Business Blueprint BBP ». Ces documents et leurs différents impacts ont été présentés et discutés avec les responsables financiers départementaux et différentes personnes des métiers de la finance de l'ACV qui font partie du groupe de gestion du changement. La Direction de projet a validé ces documents.

Les ressources internes de l'ACV nécessaires en 2012, facteur clé de succès du projet, ont été discutées avec le CSG et les différents secrétariats généraux. Dès lors, la phase de réalisation de la solution SAP (paramétrage), ainsi que les étapes de tests, de formation, d'écriture des interfaces, de concept de reprise de données et de développements ad hoc peut commencer en 2012. L'objectif est la mise en service de SAP au 1^{er} janvier 2013.

Projet « Système de contrôle interne (SCI) »

En 2011, sur la base d'une consultation effectuée en janvier auprès des chefs de service de l'ACV, des secrétaires généraux du Grand Conseil et de l'OJV, ainsi que du Procureur général du Ministère public, 5 services ont décidé d'introduire le SCI au sein de leur organisation ; il s'agit du SG-DSE, du SFFN, de l'OTG, du SG-DINF et de l'ACI. D'autres services sont pressentis pour 2012.

De son côté, le SPEV qui avait initié la démarche en 2010 a obtenu la certification de son SCI en automne 2011. A cette occasion, un article intitulé « Les progrès du contrôle interne » a été publié dans la Gazette du mois d'octobre 2011 ; il présente les objectifs du SCI au sens de la LFin et de la directive d'exécution N° 22 et met en évidence les services ayant introduit le SCI, ou qui sont en phase d'introduction depuis 2009.

A la fin de cette législature, une quinzaine de services se seront conformés à la directive susmentionnée, les autres devront le faire dans les quatre années à venir. Le SAGEFI, en collaboration avec les départements et services suivra cette évolution et continuera à apporter un soutien méthodologique à leurs démarches respectives.

Rapport annuel de gestion 2011
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
Sources d'informations complémentaires

Intranet :

<http://intranet.etat-de-vaud.ch/fr/intranet-metiers/finances/>

Site officiel du Canton de Vaud

Groupes de prestations
706.0 Conduite stratégique et opérationnelle

706.0 Conduite stratégique et opérationnelle

Ce domaine, placé directement sous la responsabilité du Chef de service, contient une approche stratégique, tout en s'assurant d'une organisation du service efficiente et des moyens suffisants pour y parvenir.

Descriptif

Conduite stratégique et opérationnelle

Fournir une vision stratégique dans le domaine RH et disposer en tout temps des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés et réaliser les tâches attribuées

- Soutenir l'employeur dans la définition de la vision RH
- Développer la communication et l'information vis-à-vis de l'interne de l'Administration cantonale vaudoise
- Assumer la gestion des fonctions dirigeantes
- Assurer le support juridique adéquat
- Assurer le contrôle des prestations délivrées dans le domaine des ressources humaines
- Gérer la structure du service, les finances et les moyens humains
- Assurer le support administratif

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

A l'interne, le Conseil d'Etat, le Chef de département, le Chef de service et les collaborateurs. A l'externe, le CEP, l'IDHEAP, la Caisse de pensions, les différents assureurs, les syndicats, les responsables des directions de ressources humaines des autres cantons suisses.

Groupes de prestations

706.1 Administration des ressources humaines

706.1 Administration des ressources humaines

Ce domaine connaît pour mission principale le traitement de la paie. Il s'agit là de délivrer une prestation tous les mois sous la forme non seulement du paiement des salaires mais également du paiement des différentes indemnités dues. La précision des données est un préalable pour le versement des salaires justes.

Descriptif

Verser aux collaborateur-trice-s, dans les délais, leur rémunération due au moyen d'un applicatif salaire adapté et performant, en s'appuyant sur des délégations de compétences maîtrisées et contrôlées afin de concentrer l'activité sur les tâches spécialisées et à valeur ajoutée

- Assurer le paiement des salaires et la gestion administrative en relation avec la rémunération pour l'ensemble de l'ACV
- Suivre l'évolution des situations d'incapacité de travail de longue durée sur le plan du droit au salaire et des prestations des assureurs sociaux
- Assurer la gestion et le suivi des assurances sociales (AVS-AC, LAA, AF, CPEV) en collaboration avec les services
- Assurer la maintenance, les évolutions légales et correctives, ainsi que les développements des applications salaire en collaboration avec la DSI
- Maintenir à jour les référentiels et tables de données en relation avec les applications salaire

Assurer la coordination des activités des secteurs du domaine, ainsi que la cohérence des pratiques en matière de procédures administratives et de rémunération entre les différents offices payeurs (SPEV, CHUV, UNIL, OPES). Coordonner et dispenser la formation et l'information du réseau des CoRH des services

- Fixer les objectifs des secteurs, coordonner leur activité et en contrôler la bonne exécution. Leur apporter aide et appui
- Anticiper les évolutions légales ou organisationnelles en relation avec l'activité du domaine
- Coordonner l'application cohérente des pratiques des offices payeurs (CoOP)
- Assurer l'information et la formation pour le réseau des CoRH

Assurer la coordination de la Commission cantonale des apprenti-e-s (CCA), ainsi que le recrutement centralisé des apprenti-e-s de commerce pour l'ensemble des services de l'Etat

- Assurer la coordination et le suivi des séances de la CCA
- Organiser et assurer la campagne de recrutement centralisée des apprenti-e-s de commerce et organiser les journées de tests
- Suivre l'évolution des places d'apprentissage au sein de l'ACV
- Assurer le rôle de maître d'apprentissage pour le SPEV

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Collaborateurs, Caisse AVS, SUVA, OAI, Offices payeurs, Réseau RH, Services, CCA.

Groupes de prestations
706.2 Prestations RH

706.2 Prestations RH

Ce domaine comprend 3 volets essentiels. Il s'agit du recrutement des cadres dirigeants et de la gestion du programme développement des compétences des cadres, de la gestion des absences de longue durée et de la fixation du salaire initial.

Descriptif

Œuvrer à la mise en application et à la coordination de la politique RH de l'Etat en offrant aux services des prestations RH de qualité et des outils spécifiques d'appréciation et de développement professionnel

- Développer et promouvoir la politique globale de recrutement et de développement des compétences au sein de l'ACV
- Définir, appliquer et développer une politique du « case management » au sein de l'ACV
- Assurer une coordination des responsables RH rattachés au SPEV afin d'assurer des prestations uniformes en lien avec le cycle de vie des collaborateur-trice-s

Développer et promouvoir la politique globale de recrutement et de développement des compétences au sein de l'ACV

- Offrir aux services une plate-forme de conseil et d'accompagnement dans les domaines du recrutement et de développement des compétences
- Conduire la procédure d'engagement des candidat-e-s aux fonctions de cadres dirigeant-e-s et d'expert-e-s afin que l'Etat bénéficie d'un management performant
- Apporter un appui dans la procédure d'engagement des fonctions de cadre intermédiaire afin que l'Etat bénéficie du personnel compétent et motivé
- Conduire les démarches de développement des cadres et s'assurer de son impact au regard de la politique RH
- Offrir des outils d'appréciation adaptés afin de favoriser le développement et la mobilité professionnels

Définir, appliquer et développer une politique du « case management » au sein de l'ACV

- Développer et mettre en œuvre un « case management » pour assurer un suivi des absences et favoriser la réinsertion professionnelle
- Formaliser les règles et procédures de gestion en matière de suivi des absences de longue durée et de réinsertion professionnelle
- Coordonner et développer le réseau de partenariat avec les intervenants internes et externes
- Développer et organiser des prestations spécifiques en matière de diagnostic et d'accompagnement
- Mettre à disposition des services un outil de gestion des absences

Fixer le salaire initial et l'augmentation du salaire en cas de promotion

- Appliquer le dispositif normatif décidé par le Conseil d'Etat
- Veiller à assurer l'égalité de traitement
- Fournir un cadre de régulation en matière de reconnaissance de la qualité de la prestation délivrée

Assurer une coordination des responsables RH rattachés au SPEV afin d'assurer des prestations harmonisées en lien avec le cycle de vie des collaborateur-trice-s

- Recueillir les besoins résultant des règles d'application de la ligne et proposer les mesures de correction adéquates
- Offrir un lieu d'échanges et de réflexion
- Garantir une harmonisation des pratiques

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Conseil d'Etat, Chefs de service, Réseau RH, Médecin cantonal adjoint, OAI, CPEV, Assureurs LAA, collaborateurs ACV et candidats.

Groupes de prestations
706.3 Organisation et système d'information des ressources humaines

706.3 Organisation et système d'information des ressources humaines

Ce domaine traite de l'organisation en particulier sous la forme de la détermination du niveau des postes. Il gère également la maîtrise de la masse salariale de l'Etat par le truchement de l'examen des demandes de postes nouveaux. Enfin, ce domaine est également responsable du développement informatique en étroite collaboration avec la DSI.

Descriptif

Assurer l'expertise, la vision stratégique et le pilotage du domaine en cohérence avec la politique RH de l'Etat

- Permettre à l'ACV de bénéficier d'une organisation de ses prestations cohérente et efficace par une gestion optimale de ses effectifs et de sa masse salariale
- Soutenir la mise en œuvre de la politique RH par la réalisation de systèmes de management et d'information pertinents, efficaces et efficients

Tendre à la cohérence organisationnelle, à l'optimisation de l'allocation des effectifs et de la masse salariale de l'ACV

- Réaliser l'analyse technique des organisations en regard de leurs missions, prestations et processus et déterminer le niveau des postes pour atteindre la cohérence organisationnelle
- Etablir une vision globale en matière d'effectifs et de gestion de la masse salariale par la consolidation des indicateurs et tableaux de bord transmis aux autorités compétentes

Assurer une gestion des processus RH en vue de les automatiser et être dans une logique d'amélioration continue pour atteindre l'efficacité et l'efficience

- Apporter une expertise pour la réalisation, la mise en œuvre et le suivi du référentiel stratégique RH (système de management)
- Etablir le schéma directeur informatique des processus RH et assurer la réalisation de son plan d'action
- Disposer des processus RH formalisés et documentés afin d'améliorer la pratique et le partage de connaissances avec les partenaires du service du personnel
- Accompagner les responsables des processus en vue d'assurer l'automatisation et l'amélioration continue de leurs pratiques
- En collaboration avec la DSI et en s'appuyant sur l'organisation interne du service pour l'informatique, assurer la gestion transversale du système d'information RH

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Collaborateurs, Services, Conseil d'Etat, Chefs de service.

Groupes de prestations
706.4 Politique RH

706.4 Politique RH

Ce domaine a repris une partie des activités effectuées dans le cadre de l'ancien projet DECFO-SYSREM. Il s'agit désormais de rendre opérationnelle la gestion des emplois, des fonctions ainsi que des autres outils dans le domaine des ressources humaines (cahier des charges, entretien d'appréciation, référentiel des compétences, etc.). Ce domaine est également responsable de la définition des besoins en matière de formation et de sa concrétisation au travers des cours dispensés notamment par le CEP.

Descriptif

Mettre en œuvre la politique des ressources humaines de l'Etat et en faire un élément majeur de sa stratégie

- Développer un pilotage de la fonction RH
- Construire des outils statistiques RH
- Assurer une veille des métiers
- Définir une politique de formation
- Adapter et développer les outils et référentiels RH

Mettre la politique RH au service de la stratégie

- Contribuer à la définition et à l'organisation de la fonction RH au sein de l'ACV pour les 5 années à venir
- Construire un pilotage stratégique de la fonction RH (gestion intégrée des RH)
- Assurer le lien avec le Conseil d'Etat sur les questions RH (PCE, notes, rapports, études, réponses au GC, négociations...)
- Mener des projets de développement RH
- Contribuer à la définition et à l'organisation de la fonction RH au sein de l'ACV pour les 5 années à venir

Mettre en place un système de mesure à valeur ajoutée pour la politique RH

Bâtir un système de pilotage basé sur

L'analyse rétrospective

- Bilan social, comme outil d'information et d'évaluation

Le constat et l'action

- Tableaux de bord comme outils de pilotage et d'aide à la décision

L'anticipation

- Modélisation comme outil de projection
 - Réaliser des études statistiques
 - Produire des rapports « indicateurs RH »
 - Mener des enquêtes de satisfaction
 - Participer/Procéder à des études de « benchmark »

Contribuer au développement d'une gestion prévisionnelle et prospective des emplois

- Mettre en place un dispositif de veille des métiers de l'ACV
- Faciliter la connaissance des besoins en recrutement et des profils recherchés au sein de l'ACV
- Concevoir une politique de mobilité professionnelle au sein de l'ACV
- Anticiper le développement et l'actualisation constante des compétences nécessaires à l'évolution des missions des services

Définir une politique de formation continue intégrée à la stratégie de l'Etat

- Favoriser la synergie entre le projet économique et le projet humain de l'Etat
- Analyser les besoins en formation de l'ACV au regard de ses orientations et de ses objectifs
- Elaborer un plan et un programme d'actions de formation, définir un budget et évaluer les moyens pédagogiques
- Construire un dispositif de formation permettant de valoriser les potentiels, de développer l'adaptabilité par rapport aux métiers et à leurs évolutions
- Gérer de manière optimale le budget formation (compte 3091)

Adapter et développer les outils et référentiels RH

- Développer un dispositif d'utilisation et de veille des fonctions
- Assurer un appui technique à la commission d'évaluation des fonctions
- Proposer des outils RH adaptés les uns aux autres et en synergie avec la politique salariale
- Construire un référentiel de compétences

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Conseil d'Etat, Services, Collaborateurs, CEP, IDHEAP, Partenaires externes (Cantons, Confédération, etc.).

Événements marquants, évolutions significatives

Système de contrôle interne

Le service a obtenu la certification de son système de contrôle interne (SCI). Ce travail a permis de valider et d'améliorer les processus RH. Il a également nécessité de travailler sur deux volets : l'activité transversale du SPEV, autrement dit celle tournée vers l'Administration et l'activité interne, autrement dit celle propre au Service du personnel en sa qualité de service.

La certification ouvre la voie à la création d'une cellule de contrôle interne qui travaillera en coordination avec le CCF.

Contrôle des salaires

Le SPEV a mis à disposition de tous les services un nouveau système de contrôle des salaires. Le but visé était d'obtenir une simplification de la transmission des informations entre le SPEV et le service. Désormais, le retour des services se fait par la voie électronique, de manière très simple, par une base Lotus. Ce système est plus convivial, plus simple et permet de garantir la traçabilité.

Politique salariale

Après une année 2010 encore relativement peu active dans le traitement des dossiers de contentieux relatifs à la politique salariale, le rythme s'est nettement accéléré. Durant cette année, la Commission de recours DECFO-SYSREM a notifié 1'212 affaires. L'Etat, en sa qualité d'employeur, s'est déterminé sur 703 cas et 161 décisions ont été notifiées par la Commission.

Pour sa part, le Tripac a notifié 165 procédures et a rendu 71 décisions.

Rapport sur la Politique RH 2011-2015

Le Grand Conseil a accepté le rapport RH 2011-2015. Ce document sert désormais de fil conducteur à l'ensemble des activités du service pour ces quatre prochaines années. Des travaux ont débuté sous la conduite d'un comité de pilotage qui s'est réuni à cinq reprises.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

Simplification administrative – fixation du salaire initial et contrat

Le SPEV a mis en œuvre une des mesures du projet SimpA consistant à diminuer le nombre d'échanges entre les services et lui. Depuis le 1^{er} avril 2011, le SPEV procède à la fixation du salaire initial et en même temps à la confection du contrat de travail. Cette opération permet ainsi d'éviter au service de devoir resoumettre le contrat de travail pour visa. Cette mesure a permis incontestablement de gagner du temps dans le processus général d'engagement. Pour que cette mesure soit efficace, les services doivent limiter le nombre de leurs demandes de fixation du salaire initial à deux par mise au concours. Le bilan provisoire démontre que tous les acteurs concernés sont entrés dans cette démarche de simplification et que pour l'heure, elle produit ses effets.

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
189	Remplacement de l'envoi des décomptes salaires par l'ouverture des accès en consultation à un compte salarié		
190	Simplification et diminution des échanges entre le SPEV et les services lors de l'établissement du contrat d'un nouveau collaborateur		
191	Amélioration de la gestion des indemnités et/ou retenues mensuelles/annuelles constantes par Peoplesoft		
192	Simplification de la procédure de contrôle des décomptes SUVA et des autres éditions liées à la paie		
193	Mise en place d'une interface automatique entre le SI RH et le SI Finances		
194	Transfert du référentiel des collaborateurs entre le SIRH et le SI informatique pour la gestion des accès et du helpdesk		
195	Suppression du préavis du SPEV pour les formations longues		
196	Développement d'une politique de télétravail		
197	Harmonisation des conditions de travail et des avantages en nature au sein de l'ACV		
198	Suppression des autorisations ponctuelles liées à l'utilisation d'un véhicule privé à des fins professionnelles		

Groupes de prestations
301.4 Management et organisation

301.4 Management et organisation

Conseiller et appuyer les chefs de département et les chefs de service dans leurs démarches d'organisation ou de conduite du changement.

Descriptif

- Conduite d'analyses organisationnelles (diagnostics, revues, études) et appui aux projets de réorganisation
- Centre de compétence relayant le savoir-faire en matière de management et d'organisation
- Aide à l'établissement des mandats de consultants externes

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Administration cantonale et gouvernement.
- Administrations communales et secteur parapublic (en principe avec participation financière)

Organisation

Une charte d'intervention, signée par le président du Conseil d'Etat, précise les modalités de collaboration avec l'UCA et garantit l'indépendance de ses conseiller-ère-s.

Prestations

Avec 4.7 ETP de conseiller-ère-s en organisation et 0.6 ETP d'assistant-e de projet, l'UCA a en 2011 :

- accompli 14 mandats (3 toujours en cours) dont 10 ont fait ou feront l'objet d'un rapport - 2 revues, 5 études, 3 accompagnements de projets, 1 démarche transversale, 3 diagnostics-flash,
- réalisé 25 interventions (appuis ponctuels hors mandat),
- cadré 6 demandes, dont 3 sont déjà approuvées pour une mise en œuvre en 2012.

Le portefeuille des mandats 2011 s'est caractérisé par un accroissement des demandes d'études et de diagnostics-flash. Notons également un fort accroissement des demandes d'interventions ponctuelles.

Pour se tenir au fait des meilleures pratiques en matière de conseil, l'UCA bénéficie de contacts réguliers avec ses homologues des autres cantons dans le cadre du CREO (Club romand des entités d'organisation) qui s'est réuni à 3 reprises en 2011.

Formation

Animation d'un cours de 2.5 jours au CEP sur la simplification par l'analyse des processus à destination des cadres suivant le certificat of advanced studies en management et gestion du changement.

Interventions dans deux cours à l'IDHEAP sur les aspects organisationnels du management des administrations et la simplification administrative.

5 interventions dans le cadre des journées des nouveaux collaborateurs et présentation de la simplification administrative.

SimpA - Démarche de simplification administrative

L'UCA a assuré la conduite opérationnelle de la démarche de simplification de l'Administration initiée par le Conseil d'Etat (démarche SimpA). L'objectif poursuivi par cette démarche est de simplifier les relations « devant et derrière le guichet ». En d'autres termes, de faciliter les démarches administratives et les relations entre l'Administration, les particuliers, les entreprises et les partenaires (communes, associations, organismes parapublics,...).

En tant que chef de projet, l'UCA a :

- géré les outils mis à disposition pour la démarche (boîte-à-idée et base de données)
- organisé, planifié et participé aux séances du COPIL de la démarche (10 séances) et assuré le suivi
- participé et soutenu les travaux des cinq GT (12 séances)
- assuré la préparation et le suivi des séances de la délégation du CE à la simplification (5 séances)
- accompagné le processus décisionnel pour le CE
- appuyé les services dans le suivi des propositions de mesures et contribué l'information à l'interne (5 séances aux CS et 7 articles Gazette)
- rédigé le rapport de la démarche SimpA

Cette démarche a permis de valider **208 mesures de simplification**, qui seront mise en œuvre par les services de l'ACV au cours des prochaines années. Bien qu'elles soient de portée variable, elles sont principalement orientées vers les usager-ères. Les résultats de la démarche ont fait l'objet d'un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil en juin 2011 :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dec/sg-dec/fichiers_pdf/rapport-110615-demarche-Simpa.pdf

Dans la perspective de poursuivre et de stimuler les efforts de simplification initiés par la démarche, le Conseil d'Etat a souhaité entériner sa vision d'une administration plus proche des usager-ère-s et plus efficiente. Dans ce cadre, l'UCA a été chargée d'élaborer une charte de la simplification, laquelle est désormais associée aux différents projets de l'Administration :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dec/sg-dec/fichiers_pdf/Charte-110615-simpa-adpotee15.06.11.pdf

Site intranet

- <http://intranet.etat-de-vaud.ch/fr/intranet-metiers/unite-de-conseil-et-dappui-en-management-et-organisation/>

Rapports de l'UCA

- En vertu de sa charte d'intervention, l'UCA ne délivre aucune information sur ses mandats et ne diffuse aucun rapport. Seuls ses mandants sont habilités à le faire.

Groupes de prestations
708.0 Administration

708.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support RH.
- Support informatique statistique.
- Support financier et comptable.
- Support logistique.
- Gestion et coordination de la fédération statistique cantonale.
- Plan statistique cantonal.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Chef du département.
- Collaborateurs du service.
- Services de l'ACV.
- Services transversaux.
- Secrétariats généraux.

Groupes de prestations
708.1 Collecte

708.1 Collecte

Collecte de données à but statistique.

Descriptif

- Définition des besoins en matière de données à but statistique.
- Exploration de fichiers de données administratives.
- Exécution d'enquêtes statistiques fédérales et cantonales.
- Saisie des données.
- Validation des données.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil.
- Conseil d'Etat.
- Services de l'ACV.
- Confédération.
- Communes.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

Groupes de prestations
708.2 Production et analyse

708.2 Production et analyse

Production et analyse de données statistiques.

Descriptif

- Gestion de la Plate-forme d'information statistique de l'Etat (PISE).
- Production des statistiques périodiques.
- Conduite de projets statistiques.
- Expertises et conseils.
- Mandats.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil.
- Conseil d'Etat.
- Services de l'ACV.
- Confédération.
- Autres cantons.
- Organismes intercantonaux
- Communes.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

Groupes de prestations
708.3 Diffusion

708.3 Diffusion

Diffusion de l'information statistique à l'aide de différents supports adaptés aux besoins des utilisateurs.

Descriptif

- Annuaire statistique du canton de Vaud.
- Atlas statistique du canton de Vaud sur internet
- Courrier statistique Numerus.
- Courrier statistique Lausanne déchiffrée
- Flashs statistiques (communiqués de presse)
- Séries "Conjoncture vaudoise" en collaboration avec la Commission de conjoncture vaudoise.
- Série "Communications statistiques Vaud".
- Série "Communications statistiques Lausanne".
- Chiffes clés de l'Espace lémanique.
- Mémento "Vaud en chiffres".
- Rapports à diffusion limitée.
- Réponses à la carte.
- Centre de documentation.
- Calculateur de salaires en ligne.
- Site internet "Statistique Vaud".
- Site internet "Statistique Lausanne".
- Site internet de l'Observatoire du logement.
- Publications et site internet de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil.
- Conseil d'Etat.
- Services de l'ACV.
- Confédération.
- Communes.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

Groupes de prestations
708.4 Statistique Lausanne

708.4 Statistique Lausanne

Réalisation sous mandat de la Municipalité de Lausanne de toutes les prestations statistiques de la Ville de Lausanne.

Descriptif

- Productions périodiques.
- Etudes et analyses.
- Publications.
- Site internet.
- Réponse à la carte.
- Conseil, méthodologie.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Municipalité de Lausanne.
- Lausanne Région.
- Administration communale lausannoise.
- Confédération.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

Evénements marquants, évolutions significatives

Le **Plan statistique cantonal** décrit sous la forme de fiches de projets et de productions périodiques l'ensemble de l'activité statistique de l'Etat; il est adopté chaque année par le Conseil d'Etat. Le Plan statistique 2011, approuvé en décembre 2010, comptait 49 projets et 111 productions périodiques. Globalement, dans l'ensemble de l'administration, les ressources estimées a priori pour la réalisation des productions statistiques périodiques s'élevaient à 227 mois/personne dont 77 pour le SCRIS; celles pour les projets atteignaient 120 mois/personne dont 85 pour le SCRIS. En cours d'année, certains des projets inscrits au plan statistique 2011 ont été ralentis sans pour autant perturber la bonne marche du service; d'autres sont apparus et ont été entrepris en fonction des nécessités et des priorités qui s'imposaient.

Cinq axes principaux de travail peuvent être mis en exergue à partir du plan statistique 2011. Ce sont: le développement de l'information statistique sur une base administrative, le développement de l'information statistique sur la base d'enquêtes, la diffusion publique de l'information statistique, la statistique en tant qu'outil d'aide à la décision pour les autorités ainsi que pour l'administration et enfin le partenariat avec l'extérieur du canton.

L'actualisation des **perspectives de population** présentées en mars 2011 constitue un projet majeur et se trouve à la base de bon nombre de réflexions en termes d'équipement et d'infrastructure. Ces nouvelles perspectives servent également à produire des perspectives dérivées (perspectives scolaires, perspectives de besoin en lits,...)

En 2011, les premiers résultats issus du **registre des personnes** ont été exploités. C'est sur cette base que sera calculée dorénavant la statistique annuelle de la population des communes. Grâce à l'exploitation du registre des personnes, l'enquête annuelle réalisée auprès des communes et portant sur la statistique progressive de la population sera définitivement supprimée en 2012. L'exploitation de l'**enquête structurelle**, pour laquelle un suréchantillonnage a été commandé à l'OFS commencera en 2012.

Parmi les principaux projets conduits par le SCRIS en 2011 figurent le développement et la mise en oeuvre d'une application pour la réalisation de la **statistique fédérale de la construction** devenue trimestrielle selon les exigences de l'Office fédéral de la statistique. Cette application qui est en lien à la fois avec le Registre des bâtiments et avec l'application métier de la CAMAC a pour objectif de simplifier la saisie et la gestion de cette statistique auprès de communes.

Un projet important s'est poursuivi en 2011 et vise à construire une véritable **statistique de synthèse des revenus des Vaudois**. Après l'élaboration d'un rapport technique, la mise en oeuvre progressive de cette nouvelle statistique commencera en 2012, pour se poursuivre durant deux à trois ans, dépendant de la disponibilité et de la qualité des fichiers métiers qui serviront de sources à cette statistique.

Depuis plusieurs années, le SCRIS développe des **collaborations intercantionales**. Ainsi, concernant les mandats qui lui sont confiés en matière de perspectives démographiques, le SCRIS poursuit une collaboration avec les cantons de Genève et de Neuchâtel. Les cantons partenaires apprécient la haute compétence du SCRIS dans le domaine des perspectives de population. D'une manière plus générale, les collaborations instituées se poursuivent aussi bien avec le canton de Genève qu'avec celui de Neuchâtel. Ces collaborations portent potentiellement sur l'ensemble du champ de l'activité statistique publique.

La collaboration au sein de l'**Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien** (OSTAJ), qui associe les statisticiens des cantons suisses de l'Arc jurassien ainsi que l'INSEE Franche-Comté, a débouché notamment sur la production de deux analyses : la première présentant les travailleurs frontaliers franc-comtois dans l'Arc jurassien suisse et la seconde traitant du portrait de l'horlogerie dans l'Arc jurassien franco-suisse. Cet observatoire a pour but de fournir des éléments statistiques permettant une analyse objective de la situation économique et sociale transfrontalière jurassienne.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

Le développement de l'information statistique se fait, en continu, au travers de collectes d'informations, de synthèses, d'analyses, de mises à disposition d'informations statistiques sous des formes variées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Pour cela le SCRIS s'appuie sur les enquêtes existantes, qu'elles soient cantonales ou fédérales, mais aussi de plus en plus sur des applications administratives.

Parmi les principaux projets qui constituent des nouveautés qui ont été réalisés en 2011, on peut citer, en plus des projets mentionnés au chapitre "Evénements marquants et évolutions significatives" :

- La mise en place d'un Atlas statistique dédié à la ville de Lausanne (y compris quartiers et secteur) et à son agglomération
- La réalisation de la brochure "Les chiffres de l'égalité, Vaud 2011" réalisée en collaboration avec le BEFH.
- La mise en oeuvre de la révision de la statistique des écoles privées dans le cadre de la modernisation par l'OFS des enquêtes sur la formation.
- La réalisation, en collaboration avec l'OCOSP, d'une communication statistique portant sur les choix de formation des jeunes en fin de scolarité obligatoire et des filières de transition.
- La publication de deux Numerus Hors série portant l'un, sur l'évolution démographique 2000-2010 du canton, et l'autre, traitant des formes d'emplois atypiques dans la population active du canton de Vaud
- Le démarrage du projet lié à l'estimation de la demande en matière d'accueil de jour des enfants avec une revue de la littérature et des méthodes d'estimation existante.
- La préparation de l'introduction de la nouvelle statistique administrative des hôpitaux.
- L'actualisation des perspectives des besoins hospitaliers
- Le développement d'une nouvelle statistique des véhicules à partir des données administratives du SAN s'est également poursuivi en 2011.

Par ailleurs, le SCRIS est régulièrement associé aux travaux de nombreux groupes, principalement internes à l'administration, dans divers domaines : fiscalité, registres des personnes, registres des bâtiments et des logements, péréquations financières, planification dans l'enseignement postobligatoire, PIB vaudois, etc...

A signaler également la participation à des groupes intercantonaux, dont notamment : la Conférence des offices de statistique romands et tessinois (CORT).

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
202	Suppression de l'enquête annuelle sur la population des communes	Terminé	Cette enquête est définitivement supprimée

Sources d'informations complémentaires

Courrier statistique Numerus (6 numéros)

Numerus Hors-série :

Les formes d'emploi atypiques dans la population active vaudoise

2000-2010: une décennie de croissance hors norme

Courrier Lausanne déchiffrée (1 à 3 numéros)

Perpectives démographiques lausannoise

Série Communications statistiques Vaud

Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition – Résultats de l'enquête «Choix 2010»

Annuaire statistique du canton de Vaud 2011

Mémento statistique "Vaud en chiffres 2011"

Les Chiffres de l'égalité, Vaud 2011

Flash trimestriels :

Hôtellerie

Emploi

Série Conjoncture vaudoise :

Industrie

Construction

Hôtellerie-restauration

Sites Internet

Statistique Vaud : www.scris.vd.ch

Atlas statistique du canton de Vaud : www.scris.vd.ch/cartostat

Calculateur de salaires en ligne : www.scris.vd.ch/salaires

Observatoire du logement : www.obs-logement.vd.ch

Statistique Lausanne : www.scris-lausanne.vd.ch